

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 29 juin 2000

**Demandeur :** Option consommateurs (OC)

---

**Question 2**

À la page 4, ligne 1, il est question de meilleurs achats de gaz à AECO C/NIT.

- 2.1. Donnez le volume de transport contracté par SCGM pour ses clients à AECO et la répartition de ce volume entre les clients en service de fourniture et en services d'achat-revente et de livraison
  - 2.2. S.V.P. quantifiez ou estimez des gains réalisés pour les clients en service de fourniture et l'ensemble des clients en raison de ce service depuis sa mise en vigueur
- 

**Réponse 2.1**

Voir SCGM-20, Document 1.1, Réponse b)

**Réponse 2.1**

Le service dont il est ici question avait pour but de permettre aux clients en achats directs de bénéficier du transport entre AECO et Empress. Les bénéfices que ces clients en ont retiré dépendaient des prix qui ont été négociés par ces clients pour l'achat de leurs molécules à ces points respectifs.